



ministère de la Culture
et de la Communication

ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



Communiqué de presse
8 novembre 2016

L'histoire ancienne de Chalon-sur-Saône : Fouille archéologique du cloître Saint-Vincent



Une équipe de l'Inrap mène actuellement une fouille archéologique dans l'ancien cloître de la cathédrale Saint-Vincent, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Prescrite par l'État (Drac Bourgogne Franche-Comté), dans le cadre de l'important programme de restauration entrepris par la Ville sur ce site classé Monument historique, l'opération s'inscrit dans un programme de fouilles entreprises depuis 2014.

Situé en plein cœur de la vieille ville, le chantier permet aux archéologues de retrouver les traces les plus anciennes de la ville de Chalon-sur-Saône, puisqu'ils ont mis en évidence une continuité de l'occupation depuis les II^e-III^e siècles.

Habitats de qualité à la fin de l'époque romaine et au haut Moyen Âge

La fouille menée cette année concerne la partie centrale du jardin du cloître, couplée à l'achèvement des relevés d'élévations. Elle offre un aperçu remarquable de la continuité des occupations humaines au cœur du noyau le plus anciennement urbanisé de Chalon. Une telle opportunité est rare dans des quartiers aujourd'hui densément bâtis et protégés pour leur valeur historique (secteur sauvegardé).

Dans le jardin du cloître, l'évidement d'une cave du XIX^e siècle a permis de toucher rapidement les occupations romaines, à plus de 2 m de profondeur. Les très nombreux fragments d'enduits peints décorés retrouvés illustrent l'habitat d'une population aisée vers le II^e ou le III^e siècle de notre ère. Un tel témoignage est plutôt rare en milieu urbain, les signes de richesse dans l'architecture étant plus régulièrement retrouvés dans les villas situées en milieu rural.

Pour le Moyen Âge, des constructions urbaines mérovingiennes et carolingiennes de qualité ont été identifiées. Elles constituent un témoignage rare pour cette époque. Ce sont de grandes salles associées à un épais sol de béton (chaux mêlée de fragment de tuiles). Ces salles étaient subdivisées par des poteaux de bois.

Avec les restes d'un dallage de grandes pierres de taille, creusées d'un caniveau, ces aménagements traduisent une réelle opulence : sans doute est-elle liée à leur situation privilégiée, aux abords immédiats de la cathédrale.

Le cloître Saint-Vincent, plus de 1 000 ans d'histoire

En 2014 et 2015, la fouille s'était concentrée sur les élévations entourant le cloître. Des relevés détaillés ont permis d'identifier au fond des galeries XIV^e du cloître, des vestiges de constructions monumentales qui dateraient, au plus tard, du début du XI^e siècle. Ce premier état de construction du cloître en ferait alors le plus ancien de Bourgogne qui soit encore conservé.

Le cloître actuel a été implanté autour de l'an mil. Sa cour reste un lieu d'activité, marqué par des remaniements : entre la fin du XII^e et le début du XIV^e siècle, un four en terre de plan circulaire y fut installé.

L’Inrap

Avec près de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l’Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l’une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 500 chantiers par an, en France métropolitaine et en outre-mer. Ses missions s’étendent à l’exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

Ville de Chalon-sur-Saône : l’aménageur

L’aménageur est le maître d’ouvrage des travaux donnant lieu à une opération d’archéologie préventive (fouille, étude du bâti). Pour le cloître St Vincent, il s’agit de la Ville de Chalon-sur-Saône. Elle est donc le responsable administratif et financier de la fouille et à cet effet, en confie la réalisation à un opérateur agréé (Inrap, autres) choisit au terme d’une procédure de marché public. L’aménageur a l’obligation d’assurer la réalisation de l’opération d’archéologie préventive dans les meilleures conditions possibles.

Aménagement **Ville de Chalon-sur-Saône**

Contrôle scientifique **Service régional de l’Archéologie (Drac Bourgogne-Franche-Comté)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Benjamin Saint-Jean Vitus, Inrap**

Contact

Malika Imbert

chargée de développement culturel et communication

Inrap, direction interrégionale Grand Est sud

06 75 19 30 97 – malika.imbert@inrap.fr

Anne-Camille Giumelli

attachée de presse

direction de la Communication de la Ville de Chalon-sur-Saône

06 21 49 10 89 – annecamille.giumelli@legrandchalon.fr